

**MUNICIPALITÉ DE FRANQUELIN
COMTÉ DE RENÉ-LEVESQUE
PROVINCE DE QUÉBEC**

PROCÈS VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Corporation Municipale de Franquelin du **24-01-2020** à 20hr00, à l'école Père-Duclos de Franquelin, 5 rue des Cèdres. Sous la présidence de Monsieur Steeve Grenier, maire.

Étaient aussi présents :

Sandra	Grenier Cyr	Conseillère	Siège #03
Victor	Hamel	Conseiller	Siège #04
Pierre	Bourque-	Conseiller	Siège #05
Roger	Lévesque	Conseiller	Siège #06

Mario Girard, Directeur Général, est aussi présent
Myriam Picard, Secrétaire-Trésorière, est aussi présente

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Steeve Grenier, maire, souhaite la bienvenue aux citoyens présents et ouvre la séance.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Steeve Grenier, maire, constate que le quorum est respecté.

Rés : 2020-12

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par, Victor Hamel , conseiller et unanimement résolu que l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté

Adopté à l'unanimité.

Rés : 2020-13

4. ADOPTION RÈGLEMENT TAXATION 2020-180

Il est proposé par, Pierre Bureau, conseiller et unanimement résolu d'adopter, tel que présenté, le règlement de taxation 2020-180.

Adopté à l'unanimité.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les gens présents sont invités à poser leurs questions, Monsieur le Maire, leur donne les réponses appropriées.

Rés : 2020-14

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Roger Levesque, conseiller, et unanimement résolu que la séance soit et est levée à 20h08.

Steeve Grenier, Maire

Mario Girard, Directeur Général